Envoyé en préfecture le 28/05/2026
Reçu en préfecture le 28/05/2026
Publié le
ID : 022-212200232-20260522-2026_005_05-DE

Mairie
BULAT-PESTIVIEN
Côtes d'Armor

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
De la Commune de BULAT-PESTIVIEN

Séance du 22 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le vendredi 22 mai, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur CHARLES Olivier.

Présents : Christelle COAIL, Pierrick LOZAC'H, Kilian BIDAULT, Sarah YACOUBI, Jean-Yves GESTIN, Catherine FARGES, Eric ROGER, Jean-Claude TOUPIN et Rozenn LOZAHIC LE NY.

Absents : Klervi TUDAL (procuration à Olivier CHARLES)

Jean-Yves GESTIN a été nommé secrétaire de séance.

Convocations adressées le 5 mai 2026.

NOMBRE DE MEMBRES			
En exercice	Présents	Représentés	Suffrages exprimés
11	10	1	Pour : 11 Contre : Abstentions :

N° 2026/005/05 – Désignation des représentants aux commissions thématiques de Guingamp Paimpol Agglomération

Par délibération du 28 avril 2026, le Conseil d'Agglomération a approuvé la création de 8 commissions thématiques listées ci-dessous :

- Territoires, citoyenneté, rayonnement
- Economie, emploi, initiatives locales
- Finances, administration, évaluations
- Personnels, dialogue social, communication
- Familles, solidarités, santé, cohésion humaine
- Eau, mer et littoral
- Environnement, climat, énergies, déchets
- Habitat, urbanisme, mobilités

Le Conseil Municipal est invité à désigner jusqu'à 3 représentants pour l'ensemble des 8 commissions.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide de désigner les représentants suivants :

Envoyé en préfecture le 28/05/2026
Reçu en préfecture le 28/05/2026
Publié le
ID : 022-212200232-20260522-2026_005_05-DE

- ROGER Eric : Territoires, citoyenneté, rayonnement
- TOUPIN Jean-Claude : Finances, administration, évaluations
- COAIL Christelle : Familles, solidarités, santé, cohésion humaine

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et y ont signé tous les membres présents.

Pour copie conforme,
Le Maire,
Olivier CHARLES.

